

histoire
politique
société

Le débat

Stéphane Rozès : Aux origines de la crise politique

Stein Ringen : Force et décomposition de la démocratie représentative

Pascal Lamy : Le modèle français vu d'Europe

Alain Duhamel : La République, l'identité et la souveraineté de la France

Michel Guénaire : Le service public au cœur du modèle de développement français

Louis Gallois : SNCF : une définition moderne du service public

Dominique Pestre : Recherche publique, innovation et société

Étienne Baulieu, Édouard Brézin : La grande misère de la recherche

Ivan A. Alexandre, Bernard Latarjet, Maryvonne de Saint Pulgent :
Les intermittents du spectacle

Monique Dagnaud : Exception culturelle : une politique peut en cacher une autre

Maurice Barbier : Pour une définition de la laïcité

Jacques Lesourne : La France et la réforme

Denis Olivennes : L'âge des arrogances

Qui était Charles de Gaulle ?

Pierre Nora, Jean Lacouture, Éric Roussel

Christian Schmidt : La révolution tranquille de la théorie des jeux

numéro **134** mars - avril 2005

Gallimard

LA DÉMOCRATIE DANS L'IMPASSE ?

Stéphane Rozès : Aux origines de la crise politique.

Stein Ringen : Force et décomposition de la démocratie représentative. Un cas d'école : la Norvège.

LE MODÈLE FRANÇAIS : IMMuable ET CHANGEANT

Pascal Lamy : Le modèle français vu d'Europe. Entretien.

Alain Duhamel : La République, l'identité et la souveraineté de la France.

Michel Guénaire : Le service public au cœur du modèle de développement français.

Louis Gallois : SNCF : une définition moderne du service public. Entretien.

Dominique Pestre : Recherche publique, innovation et société aujourd'hui en France. Analyses et propositions.

Étienne Baulieu, Édouard Brézin : La grande misère de la recherche en France. Entretien.

Intermittents du spectacle : une spécificité française en question. *Ivan A. Alexandre, Bernard Latarjet, Maryvonne de Saint Pulgent*. Table ronde.

Monique Dagnaud : Exception culturelle: une politique peut en cacher une autre.

Maurice Barbier : Pour une définition de la laïcité française.

Jacques Lesourne : La France et la réforme.

Denis Olivennes : Modèle français : l'âge des arrogances.

QUI ÉTAIT CHARLES DE GAULLE ?

Pierre Nora : Du Général à l'Amiral.

Jean Lacouture : Un général bleu et blanc.

Éric Roussel : Les étranges vérités de l'amiral de Gaulle.

Christian Schmidt : La révolution tranquille de la théorie des jeux.

La démocratie dans l'impasse ?

Voici deux lectures différentes à souhait, et cependant consonantes, du marasme actuel des démocraties.

Stéphane Rozès analyse, sur la base des évolutions de l'opinion, le désenchantement démocratique à la française. Il met en lumière le grand malentendu qui s'est installé entre les électeurs et les élus. L'issue, montre-t-il, est de remettre au centre de la démocratie les responsabilités qu'on lui a ôtées.

Conclusion étonnamment convergente avec celles que Stein Ringen tire de l'examen d'un cas pourtant fort éloigné, celui de la Norvège. Rendant compte de l'étude exceptionnellement approfondie dont l'état de la démocratie dans ce pays a fait l'objet, il met en lumière les voies qu'emprunte la décomposition paradoxale du mécanisme représentatif dans un contexte où il a tout pour lui. L'exemple n'en est que plus probant. C'est à la démocratie qu'il faut demander de réparer les maux de la démocratie.

Stéphane Rozès

Aux origines de la crise politique

L' élu est mal-aimé. Il est brocardé par les médias ; menacé par le recours croissant à des plaintes de la part de ses administrés ; concurrencé dans sa légitimité par les instances internationales dites indépendantes, par les ONG, par les experts ; rendu impuissant, selon beaucoup, par la tutelle des logiques économiques et financières. La carrière politique et le service de l'État eux-mêmes semblent menacés aux deux bouts de la chaîne. Les jeunes élites tendent à se détourner de l'ENA pour préférer les *business schools*, des énarques pantouflent dans le privé et périodiquement des hommes politiques quittent la politique pour rejoindre le monde des affaires. S'il est un « constat partagé », comme on se plaît en ce moment à le dire, des élus aux chefs d'entreprises, des « leaders d'opinion » aux citoyens, de la gauche à la droite, c'est que le politique, dans le système des pouvoirs en France, perd de l'influence et sa position centrale.

Ce constat cache néanmoins un double paradoxe. D'une part, la fragilisation de la condition

de l' élu face aux autres pouvoirs n'est pas le fruit de la fatalité, mais d'un processus de dessaisissement du politique qu'il aura amorcé et accompagné. D'autre part, l'homme politique semble ignorer qu'aujourd'hui la plupart se tournent vers lui pour qu'il sorte de sa langueur, retrouve des marges de manœuvre et pèse sur le cours des choses.

Le désamour entre nos concitoyens et les élus est le problème premier de la période. On essaiera d'en éclairer la nature et d'en restituer la genèse. C'est la représentation politique qui est en crise et non la démocratie. La démocratie n'a pas épuisé ses charmes, mais elle aura été depuis un quart de siècle esquivée.

On plaidera alors, expérience faite, que loin d'être caduque la souveraineté de l'ensemble des citoyens pourrait se révéler le moyen le plus efficace du bon fonctionnement de la société. Il n'y a qu'elle qui soit en mesure de nous sortir de la paralysie où conduit la défiance entre les élites et le peuple. C'est à ce dernier qu'il reviendrait alors

de dénouer les contradictions dans lesquelles se sont égarés pouvoirs politique et économique.

Représentations de la crise,
crises de la représentation

Depuis un quart de siècle, citoyens et élus entretiennent une relation faite de dépendance réciproque, d'engouements fugaces et de rejets. Certes, le thème de la crise de la politique est récurrent dans notre histoire, néanmoins l'ébranlement est aujourd'hui de nature différente. C'est au nom de la démocratie que les citoyens critiquent les hommes politiques, tandis que, de leur côté, ces derniers se sentent remis en cause au fondement de leur légitimité par de nouveaux acteurs.

La pente des politiques aura été de choisir un discours de modestie, une utilisation de la contrainte extérieure à des fins justificatives qui auront en retour affaibli leur légitimité.

Du côté des citoyens, un premier grief émerge touchant à la représentation des intérêts ou des valeurs. Seul un Français sur quatre se sent « bien représenté par un *leader* politique » ou un « parti politique ». Ils ne sont qu'un tiers à estimer que « les hommes politiques se préoccupent de ce que pensent les hommes comme eux »¹. La crise de la représentation rejaillit sur le vote, ce qui affecte son fondement démocratique. Dans la tradition républicaine qui est la nôtre, il est difficile de déconnecter représentation et légitimité. D'ailleurs, 95 % des Français indiquent qu'il est important, selon eux, que les gens votent régulièrement pour que la démocratie fonctionne bien².

Depuis le début de la V^e République, l'abstention au premier tour de la présidentielle a

presque doublé. À l'exception des dernières régionales, elle n'a cessé de croître. Mais, contrairement aux États-Unis, l'abstention n'est pas tant la marque d'une dépolitisation que d'un mécontentement à l'égard de l'offre politique. C'est plus l'expression d'une « abstention sanction » que d'un désintérêt pour la politique³. D'ailleurs, c'est l'intermittence du vote qui progresse plus que l'abstention systématique. Ainsi au phénomène des non-inscrits (10 % de l'électorat potentiel, chiffre stable) il faut ajouter que seuls 13 % des inscrits se sont abstenus systématiquement aux présidentielle et législatives de 2002⁴.

Le vote sanction, l'engouement pour des candidatures humoristiques (Coluche 1981), extrémistes (FN), populistes (Tapie) ou d'extrême gauche (LO, LCR) sont plus l'expression de la sanction et de l'opposition aux autres candidats que d'un soutien idéologique⁵.

Le grief essentiel adressé aux gouvernants en France est qu'on ne distingue plus la gauche de la droite en matière de politique gouvernementale et qu'ils ne pèsent plus sur le cours des choses. Il est vrai que depuis un quart de siècle

1. De 1989 à 2002, le sentiment d'être « bien représenté par un parti » passe de 39 % à 28 % et de 35 % à 26 % pour la représentation par un « leader politique » (Études Sofres dans les éditions annuelles de « L'état de l'opinion », Paris, Gallimard, puis Éd. du Seuil).

2. SocioSig, Services du Premier ministre, juin 2003, « La démocratie en question ».

3. Marie-France Toinet et Françoise Subileau, *Les Chemins de l'abstention, une comparaison franco-américaine*, Paris, La Découverte, 1993. Ainsi, pour le référendum de 2000 sur la réduction du mandat présidentiel à cinq ans, la première raison invoquée par les abstentionnistes sur leur non-participation est pour 50 % le fait d'« exprimer son mécontentement à l'égard des politiques » loin devant le fait de ne « pas se sentir concerné par la réduction du mandat présidentiel (37 %) » (Ipsos-Vivazi, 23 septembre 2000).

4. François Clanché, « La participation électorale au printemps 2002 », *Insee Première*, n° 877, janvier 2003.

5. Sondages Sorties des urnes de CSA pour France 3, Radio France, *Le Parisien*, *Le Nouvel Observateur*. Données disponibles sur le site: www.csa-fr.com.

– hormis la période 2001-2003 où la sécurité l'emportait –, le chômage est la première préoccupation des Français et motivation de vote. Or, sur ce terrain, les politiques gouvernementales, hormis les premières années des gouvernements Mitterrand (1981-1983) et Jospin (1997-2000), sont dans la continuité des politiques de désinflation compétitive engagées à la fin des années 1970 par Raymond Barre.

Une demande de politique

Mais ces critiques et comportements électoraux qui trouvent leur source dans l'inefficacité des hommes politiques affaiblissent en retour leur légitimité à se prévaloir du mandat qu'ils ont reçu de la société face à d'autres acteurs ou aux nouvelles instances émergentes.

Les Français estiment que ce sont les « marchés financiers » (64 %) loin devant les hommes politiques (52 %), les médias (50 %), les hauts fonctionnaires (41 %), les institutions européennes (36 %), les chefs d'entreprises (35 %), les syndicats (25 %) et les intellectuels (16 %) qui ont « le plus de pouvoir aujourd'hui en France »⁶.

En fait, depuis une décennie, les Français ne comprennent plus les logiques de ces mêmes marchés financiers. L'accélération des processus de fusion concentration, de délocalisation, de licenciement dans des entreprises qui engendrent du profit empêche le salarié de faire le lien entre son investissement personnel dans le travail et la stabilité de sa situation sociale. L'exclusion semble frapper au hasard, nul ne se sent désormais à l'abri. À partir de ce moment, une majorité absolue de Français en vient à dire qu'elle craint de « devenir exclue, c'est-à-dire des chômeurs de longue durée ou des SDF ». De façon parallèle, nos compatriotes se mettent également

à penser majoritairement que leurs enfants auront une vie moins facile que celle dont ils ont eux-mêmes bénéficié. L'idée de progrès elle-même s'essouffle. Le progrès scientifique et technique n'est plus garant du progrès social⁷.

La réaction est alors de réclamer une plus grande intervention de l'État en matière non seulement sociale mais économique. À partir du conflit sur le Contrat d'insertion professionnelle (CIP), puis celui d'Air France en 1994 et du mouvement social contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale en 1995, les Français font « grève par procuration » en envoyant aux gouvernants, au travers du soutien ou de la sympathie majoritaire de l'opinion aux grévistes, le souhait que les gouvernants régulent et restaurent des logiques économiques au service de l'emploi face à des logiques financières à court terme. S'ouvre alors dans l'opinion un cycle idéologique antilibéral – au sens économique et non politique du terme⁸. Les mots de *République*, *citoyenneté*, *égalité*, *droits* connaissent dans le pays un *revival* bientôt repris par les leaders d'opinion et les politiques alors qu'ils étaient depuis de nombreuses années tombés en désuétude.

L'attitude des Français lors des crises est révélatrice du fait que nos concitoyens ne font pas leur deuil du politique. Qu'il s'agisse de terro-

6. Sondage CSA-*La Vie*, novembre 1996.

7. Depuis 1994 : baromètre CSA-*La Croix*, la Fnars, « Les Français et l'exclusion », 2004. 76 % des Français estiment que leurs « conditions de vie sont meilleures que celles de leurs parents », mais 55 % estiment que « celles de leurs enfants seront moins bonnes » (CSA - *Enjeux les Échos*, janvier 2004).

8. Stéphane Rozès, « Le désenchantement libéral », in *L'État de la France 1995*, Paris, La Découverte, 1994. « La grève par procuration de l'opinion à l'égard des conflits sociaux révèle un nouveau cycle idéologique dans l'opinion », in *Travail et conflit social* (Michel Vakaloulis), Paris, Presses universitaires de France, 1999.

Même les sympathisants de droite estiment à 48 % que « l'État n'intervient pas assez dans la vie économique », 32 % « comme il faut » et 14 % « trop » (*Figaro-Magazine*, Sofres, octobre 2004).

risme, mais aussi bien de crise sanitaire, comme lors de l'affaire du sang contaminé ou de la vache folle, de crise écologique au moment du naufrage de l'*Erika* ou du *Ievoli Sun*, de problème industriel, lors de l'accident d'AZF, de problèmes économiques à l'occasion des affaires Michelin ou Danone, ou de crise financière avec le scandale Vivendi, l'opinion estime majoritairement que c'est le politique qui est responsable et coupable de ne pas avoir anticipé les risques et prévenu les accidents. Pour nos compatriotes, le chef d'entreprise est dans sa logique de recherche du profit, l'agriculteur souhaite faire prospérer sa filière, le scientifique n'a pas forcément le stock nécessaire de connaissances à l'instant *t*, mais c'est aux élus de prendre les décisions qui transcendent les intérêts et logiques privées, de définir les normes et d'anticiper les risques.

En un mot, les individus demandent aux politiques et à l'État de faire face aux « insécurités », car ils ne croient plus que les seules logiques des marchés puissent les en prémunir. Dans la dernière séquence politique, lors de la présidentielle de 2002, Lionel Jospin a cru, à tort, que la baisse du chômage apaiserait nos compatriotes et vaudrait *satisfecit* de l'électorat, alors que la précarité s'accroissait. En pleine campagne présidentielle de 2002, une proportion de Français identique à celle que l'on avait mesurée dix ans plus tôt redoutait de devenir à son tour des exclus. À cela s'ajoutait dans les catégories populaires l'extension du phénomène des travailleurs pauvres. En fait, la croissance et la baisse du chômage signifiaient aux yeux des Français que, les marges de manœuvre des élus s'accroissant, le volontarisme devait aller de pair avec la sécurisation économique et sociale⁹.

Les votes sanctions lors des régionales et européennes de 2004 traduisent la contradiction centrale de Jacques Chirac et du gouverne-

ment Raffarin. La majorité de droite avait fait la démonstration de son volontarisme et de sa volonté de sécuriser en matière régaliennne face à l'unilatéralisme américain, la délinquance et l'insécurité routière alors qu'en matière économique et sociale elle semblait accompagner le retrait de l'État et préparer l'individu à devoir faire face seul aux risques¹⁰.

La grille d'explication la plus répandue chez nos concitoyens face à ce décalage consiste à rationaliser les choses en estimant que les « hommes politiques ne nous comprennent pas », « ne vivent pas ce que l'on vit... », « sont dans leur monde ». Cette rationalisation du renoncement des politiques émerge dans les études qualitatives auprès des Français à partir du début des années 1990. Aux politiques sont d'ailleurs associés de façon indistincte les « élites », les « gens d'en haut », « les pouvoirs », bref « ils » ou « eux ».

L'image du pouvoir

Il n'y a pas si longtemps, le pouvoir politique, parlant au nom de l'intérêt général, semblait ordonner, sur le registre de la légitime puissance, les orientations des autres pouvoirs, notamment économiques, dans la « société civile ». Il semble aujourd'hui au mieux en faire partie de façon indistincte ou bien pire pour nos citoyens y être subordonné (et d'abord à la finance), en jouant de l'influence.

Avec cette nouvelle perception du politique, non plus dominant et comptable du cours des choses, mais esquivant ses responsabilités et se

9. Pierre Larrourou, *La gauche est morte vive la gauche*, Paris, Presses de la Renaissance, 2001 ; Stéphane Rozès, « Les catégories populaires maillon faible du jospinisme », *Le Figaro*, 22 octobre 1999 ; « Jospin est obligé de réviser sa stratégie », *La Tribune*, 10 avril 2001.

10. Stéphane Rozès, « Le désaveu antilibéral », in *L'État de la France*, Paris, La Découverte, 2004.

réduisant aux privilèges dont il jouit, c'est la vision de la société qui s'en trouve reconfigurée. À la représentation traditionnelle de l'opposition sociale entre le travail et le capital auquel correspondait schématiquement le clivage politique gauche/droite se superpose dorénavant une nouvelle représentation opposant le haut et le bas. Le bas, selon les Français, est composé de ceux qui, comme eux (du cadre à l'ouvrier, du salarié du privé à celui du public), « ne savent pas de quoi demain sera fait ». Ceux d'en haut, les élites, maîtriseraient, elles, leur devenir social ; elles se cooptent, se protègent, vivent renfermées sur elles-mêmes. S'y retrouvent les financiers, politiques, hauts fonctionnaires, chefs de grandes entreprises, journalistes, hommes de loi...

Le moment du référendum de Maastricht a marqué, de ce point de vue, un tournant durant lequel les leaders économiques et d'opinion ont failli voir le « non » l'emporter, alors que les médias et les personnalités les plus populaires s'étaient mobilisés pour le oui. Nombreux sont ceux qui dans les couches dirigeantes y ont vu la preuve que le peuple pouvait déraisonner et que la loi de la majorité et de l'opinion devait être tempérée par la raison. Les « élites » elles-mêmes utilisent dorénavant le terme « élites » et renvoient le peuple au peuple¹¹... Les effets sur la représentation du pouvoir en ont été décisifs. Le système des pouvoirs n'est plus réputé représenter les tensions internes à la société, le politique devant arbitrer entre les influences au nom de l'intérêt général, il semble s'être autonomisé pour fonctionner en circuit fermé, l'influence étant au service des jeux de pouvoir entre élites¹².

Pourtant, les citoyens ne font pas leur deuil de la chose publique. Le politique demeure le référent et détermine le moral du pays. La confiance ou le doute passent par lui. Que le gouvernement paraisse éloigné, comme c'est le cas

actuellement ou lors de la période 1995-1997, et les Français se montrent les plus pessimistes de la classe européenne alors que les agrégats macro-économiques, notamment les chiffres du chômage, ne sont pas plus mauvais que dans nombre de pays du Continent. Que les gouvernants donnent des signes de volontarisme, comme dans les premières années du gouvernement Jospin en matière économique ou sociale et les premières années Raffarin en matière régionale, et la confiance du citoyen revient et, avec elle, la consommation des ménages et la décrispation des salariés. Quand l'écu est modeste, le citoyen proteste et quand l'écu est volontariste, le citoyen est attentiste. Tel est le dilemme de la démocratie en France qui explique les *stop and go* de notre histoire. Observons la courte séquence de fin 1995-début 1996 : le plan Juppé, qui semble préfigurer un retrait de l'État ou une dérégulation, conduit ceux qui se vivent comme en « bas » à soutenir de longues semaines un mouvement social qui bloque le pays contre le « haut », ce qui ne les empêchera pas, quelques semaines plus tard, de communier avec ceux d'en haut lors de la mort de François Mitterrand. Telle est notre République monarchique, où la guillotine n'est jamais loin lorsque le monarque ne semble plus incarner le peuple, mais où le même peuple se prosterne volontiers devant la dépouille du monarque...

Autre exemple de notre exception politique. La Coupe du monde de football et le championnat d'Europe qui ont vu des victoires françaises se sont traduits par la montée au zénith des courbes de popularité des gouvernants. La réussite sportive, dans le respect des règles et de la

11. Alain Minc, *L'ivresse démocratique*, Paris, Gallimard, 1994.

12. Stéphane Rozès, « Le retour des élites », in *L'État de la France 1996-1997*, Paris, La Découverte, 1996.

loi du jeu, est vécue par la communauté nationale comme la métaphore de ce que devrait être le fonctionnement idéal de la société. Chacun doit être jugé selon son apport au jeu collectif. Il n'y a plus alors ni avant ni arrière, ni titulaire ni remplaçant, ni Breton, Canaque, d'origine berbère ou antillaise. La solidarité de l'équipe qui marche fonctionne comme une parabole de la cohérence entre le dessein personnel et l'intérêt collectif dont on rêve.

Dernier avatar de cette crise politique et du refus du renoncement politique, le succès dans la dernière période de l'idée de complot des élites, de la « guerre à l'intelligence », de la manipulation des médias... Derrière le raccourci de la morale, de l'émotion, du renoncement à comprendre, les différentes formes de cette « pensée de l'ombre » représentent une tentative de préserver à tout prix la « lumière ». Cette dernière serait cachée. Il suffirait de la ravir à ses détenteurs pour que le monde s'éclaire et se remette à l'endroit.

L'éloignement du peuple et des élites amène la plupart de ceux qui savent à ne pas dire et souvent ceux qui disent à ne pas savoir.

Au total, les insécurités économiques et sociales étant croissantes, l'attente des citoyens à l'égard du politique est que les élus ne soient pas seulement des soignants, des accompagnateurs, des commentateurs, mais tout à la fois des entraîneurs et des capitaines, aux avant-postes.

Les élus, le peuple et l'opinion

Du côté des élus, ce qui frappe aujourd'hui c'est qu'ils convergent avec les citoyens et les élites pour constater à la fois le malaise de la société et l'affaiblissement du politique dans le système de pouvoirs¹³. Les politiques se vivent ainsi sous tension, coincés entre une société qui

leur échappe et d'autres pouvoirs qui les concurrencent. Ils incriminent régulièrement deux d'entre eux dans leurs discours publics : celui formé par le couple médias-opinion et le pouvoir économique. En privé, ils parlent plus volontiers de celui de la haute administration, de hauts fonctionnaires dépeints tout à la fois comme corporatistes, gestionnaires et épousant ces dernières années de façon croissante les seules vues de Bruxelles relayées par Bercy...

Dictature des médias et de l'opinion, tel est le grief adressé par les élus aux temps post-modernes, griefs relayés par des analystes et des leaders d'opinion. Beaucoup a été dit et écrit à ce propos. Les analyses rejoignent les discours des politiques eux-mêmes sur la relativisation des croyances et des identités collectives, la montée de l'individualisme, l'effacement de la figure du peuple ou de la classe ouvrière, leur remplacement par la figure de l'opinion publique. Le caractère sans cesse moins prévisible du comportement d'électeurs utilisant leurs votes pour faire passer d'ultimes messages à des politiques qui s'esquivent fait oublier que, face à cette complexité, les instruments d'analyse de l'opinion s'affinent et se multiplient – mesure, compréhension des attitudes et anticipation des consommations. Mais c'est le sens général du cours des choses qui pour les élus devient problématique.

Présentés au départ comme le quatrième pouvoir, les médias, à écouter les élus, et, bien entendu, la plupart des journalistes et sociologues deviendraient le premier pouvoir. Non contents de peser sur les représentations de l'opinion, ils entreraient, consciemment ou non, dans un jeu d'influence où l'idéologie le dispute aux intérêts des groupes et actionnaires. Et il est vrai que

13. Enquête Euro RSCG C&O : « La société de défiance généralisée : enquête sur les nouveaux rapports de force et les enjeux relationnels dans la société française », juillet 2004.

l'économie des médias rend problématique le mot d'ordre que leur assignait Pierre Vianson-Ponté : « être frugal et indépendant ». Mais, surtout, l'immédiateté du temps médiatique et de l'opinion rendrait de plus en plus difficile tout travail de réforme gouvernementale dans le pays, en faisant prévaloir l'émotion sur la raison.

L'opinion dicterait sa loi aux élus ? Illusion d'optique ! Il est vrai que élus nationaux et locaux communiquent de façon exponentielle et que la France détient le record de publication de sondages... Mais d'expérience les décisions prises par les gouvernants en matière économique et sociale ne sont que rarement prises en fonction des attentes stratégiques de l'opinion. Sur les grands dossiers, et notamment ceux des réformes structurelles sur lesquels j'ai pu travailler confidentiellement, la variable d'opinion ne fut que d'un poids relatif dans le contenu de la décision.

Pour analyser et préconiser, nos études confidentielles se doivent de comprendre les dimensions stratégiques, tactiques et de communication des problèmes rencontrés par nos clients politiques. La stratégie recouvre la vision du souhaitable, des finalités, de l'intérêt général de l'opinion ou de tel ou tel public. Correspond-elle à celle des politiques ? La dimension tactique vise à cerner le réseau de contraintes perçues par les publics et celles des politiques ; c'est l'articulation du souhaitable et du possible. Enfin, la dimension de communication oriente la façon dont les publics souhaitent entendre la présentation de telle ou telle politique. Presque toujours, la commande et l'utilisation de l'étude portent sur les dimensions tactiques et de communication et rarement sur les questions idéologiques de la vision du monde ou de l'intérêt général.

Finalement, dans le processus de prise de décision, moins les élus se conforment aux demandes de l'opinion et plus croît la communi-

cation comme travail de justification de leurs choix. L'importance de la communication et la visibilité de l'opinion sont indexées sur l'affaiblissement démocratique.

Est-ce à dire que les élus souhaitent conserver au nom de leur légitimité – ce qui serait démocratiquement justifié – le monopole du souhaitable ? Depuis un quart de siècle, telle n'est pas la pente.

Écoutons le travail de justification des élus. Le plus souvent, la pièce maîtresse du discours des politiques est celle des contraintes extérieures. Cela entraîne à la fois dans les consciences une exagération de la servitude et une négation de la légitimité des représentants et des citoyens dont le vote n'aurait alors plus guère de sens. On se souvient de cet échange diffusé lors des journaux de 20 heures des télévisions durant la présidentielle de 2002 entre un ouvrier syndicaliste d'extrême gauche travaillant chez Lu à Évry et Lionel Jospin. Le militant l'apostrophe sur ce que font les politiques face aux décisions économiques. Le Premier ministre candidat à la présidentielle de répondre en substance que les élus n'ont pas prise sur tout, le militant de répliquer qu'il vaudrait mieux alors voter directement pour des patrons et le candidat de rétorquer qu'il n'a qu'à essayer... avant de retrouver l'assemblée de chercheurs qui l'attendait... Déjà, après les licenciements chez Michelin, une majorité absolue de Français pensaient que le Premier ministre Jospin avait eu tort de dire que l'État ne pouvait plus administrer l'économie.

Souvenons-nous de Jean-Pierre Raffarin, pourtant europhile, parlant depuis Matignon des « bureaux de Bruxelles », ou de tout titulaire de Bercy s'adossant, face aux ministères « dépensiers », aux « engagements européens de la France » et au « pacte de stabilité et de croissance ».

Au plan local, les élus, déjà confrontés aux

concurrences territoriales génératrices d'inégalités socio-spatiales, se plaignent de ce que leurs administrés se comportent plus comme des consommateurs que comme des citoyens. Mais à qui la faute ? Si, d'un côté, les élus sont tentés par une valorisation de l'identité territoriale, supposée en phase avec la modernité, ils ont simultanément tendance à dépolitiser les enjeux locaux, ce qui n'aide pas les individus à se projeter dans des identités collectives¹⁴.

En fait, parler de dictature de l'opinion est une façon pour le politique de rendre compte du fait que c'est devant le citoyen-sondage-électeur qu'au final il devra rendre des comptes, mais que dans ses décisions ce dernier pèse peu. L'argument en dernier ressort de « l'environnement qui nous l'impose » permettant de moins en moins de sauver une réélection, cette contradiction centrale apparaît effectivement souvent fatale¹⁵.

Ces dernières années, certains politiques ont exploré, par défaut, de nouvelles marges de manœuvre. L'insécurité économique et sociale appelle, pour la droite néo-conservatrice, une compensation par la sécurisation morale. L'esoufflement de la satisfaction des demandes de droits économiques et sociaux pousse la gauche morale dans une fuite en avant vers la conquête de nouveaux droits culturels. Mais ces tentatives ne préservent guère des votes sanctions.

Le malentendu est double, ainsi. Le citoyen constate l'impuissance ou le renoncement de l'élu, il proteste, le sanctionne ou se retire en l'affaiblissant, alors qu'il souhaite son retour¹⁶. L'élu voit dans l'opinion, nouvelle figure du peuple, à la fois un être immature à qui il faut dissimuler pour son bien et une menace qu'il s'agit de contourner, quitte à se fragiliser. Comment a-t-on pu en arriver à de tels quiproquos et contradictions dans le couple citoyen-élu ?

Genèse du désenchantement

Depuis un quart de siècle, les gouvernants ont effectivement eu à faire face, au-delà des phénomènes d'image ou de représentation, à un certain nombre de contraintes nouvelles, à la fois endogènes et exogènes. Cela ne veut pas dire que les solutions qu'ils ont choisies étaient les seules possibles et qu'elles s'imposaient de manière inéluctable.

La société presse l'élu, telle est la première contrainte endogène. Durant les années d'expansion économique et les Trente Glorieuses, un cercle vertueux pour le citoyen et le capitalisme s'est établi entre socialisation des demandes et croissance économique par le biais d'un État redistributeur ajustant offre et demande. Les catégories sociales et les individus ont vu croître dès lors spontanément leurs demandes de droits, vécues comme des créances à l'égard de la société – droits au travail, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, aux loisirs – aux services publics... Cette demande, dans notre pays républicain où les compromis sociaux se font par le politique et la loi, a été « naturellement » répercutée vers les élus nationaux en relativisant les corps intermédiaires et le dialogue social. L'idée de progrès a eu, durant au moins deux siècles, comme moteur et manifestation pour les

14. Intervention de Jean de Legge : « Les élus locaux et la décision » au colloque de l'Association française des conseils en affaires publiques (AFCAP), le 16 décembre 2003, à Sciences-po Paris.

15. Intervention de Stéphane Rozès, « L'influence de l'opinion dans la prise de décision politique » au colloque AFCAP précité.

16. En 2004, 62 % (contre 55 % en 1997) des Français estiment que ce sont les « hommes politiques qui devraient avoir le plus d'influence sur la vie économique et sociale » devant « les chefs d'entreprise » (36 %) et les syndicalistes (28 %)... Sofres-*Le Figaro*, novembre 2004.

citoyens non seulement l'avancée des sciences et des connaissances acquises, mais d'abord l'amélioration des conditions de vie, de travail, de santé et des loisirs. C'est cette image qu'ont confirmée les Trente Glorieuses en reportant cette noble charge sur les hommes politiques.

Ainsi les permanences des élus voient-elles toujours, et de plus en plus, affluer des demandes de toutes sortes (logement, travail, différends avec les administrations) qui ne sont guère de leur ressort, mais qui manifestent la place centrale que gardent les élus dans les consciences, quand il s'agit de répondre aux demandes sociales. Selon que l'élu est idéologiquement de gauche ou de droite, il cultive sa différence dans la définition du progrès et du bien public ; mais quant à lui faire dire autre chose que « l'avenir sera meilleur pour vos enfants que le présent ne l'est pour vous-mêmes », autant lui demander de changer de métier ou de vocation.

*Contraintes extérieures
et attentes des élites*

Soumis, d'un côté, à ces demandes exponentielles venant de la société, les élus ont eu à faire face, de l'autre côté, à deux types de contraintes exogènes : des contraintes économiques et géostratégiques.

C'est, on le sait, d'abord le monde économique qui, en changeant de mode de fonctionnement, a changé la nature de son pouvoir et ses relations avec les politiques. La globalisation fait que les marchés de développement ne sont plus essentiellement insérés dans les nations ; la promesse de conquête devient internationale. Cela n'est pas sans effet à l'intérieur même de la représentation du patronat. Le CNPF avait ses traditions et intérêts nationaux qui nourrissaient un capitalisme à la française particularisé par la

consanguinité entre appareil d'État, grands groupes et commandes publiques. L'influence idéologique et pratique du patronat sur les gouvernants était nationale. Certes, il souhaitait se développer internationalement, mais avec une base professionnelle et un projet ancré en France. Le passage au MEDEF illustre le changement d'échelle actuel : il s'agit de construire des compromis entre activités en France et à l'étranger dans le rôle d'influence auprès des gouvernants. Hormis la courte période de la « refondation sociale », due à la nécessité de répondre à la prétention des premières années du jospinisme de relever le gant d'un projet de société, le MEDEF se comporte en lobby.

Mais le changement n'est pas uniquement territorial. L'économie change de paradigme. La financiarisation de l'économie, le passage du capitalisme des managers au capitalisme des actionnaires affectent directement la nature des contraintes qui pèsent sur les gouvernants. Auparavant, les États pilotaient la croissance pour équilibrer les importations et les exportations, l'offre et la demande au sein de la nation avec les instruments habituels de la politique économique. Aujourd'hui, il s'agit pour les gouvernements de capter à leur avantage la ressource rare, l'épargne internationale, en sécurisant la promesse de retour sur investissement, quitte à insécuriser les autres sphères économiques et sociales ou, en tout cas, à rendre le cours des choses peu lisible pour la collectivité.

Ce mécanisme place les gouvernants sous une contrainte rarement repérée dans les discours et analyses, celle de l'opinion des marchés financiers. L'élu a toujours sa contrainte de légitimité habituelle : opinion publique, journalistes politiques, politologues. Mais, en face d'elle, il voit émerger celle des marchés financiers, avec ses opinions que l'on peut deviner au travers des

cours de ceux-ci – Dow Jones, Cac 40... qui sont des anticipations des investisseurs sur les comportements de leurs collègues, ses porte-parole – analystes financiers, journalistes économiques – et leurs institutions, les banques centrales, désormais indépendantes des gouvernements.

L' élu dépend électoralement de l' opinion publique, mais c' est devant l' opinion des marchés qu' il tend le plus facilement à plier, sans doute parce que l' on peut argumenter avec des citoyens attachés à leurs territoires, alors que « les marchés » sont insaisissables et que leurs lois semblent souvent impénétrables¹⁷.

Ainsi, lors de la réforme Juppé de 1995, il a été relaté que le gouvernement avait fait une première mouture du plan sans doute assez équilibrée par rapport à la contrainte de l' opinion publique. Elle fut décrétée insuffisante par le gouverneur de la Banque de France. Jean-Claude Trichet argua qu' elle serait mal interprétée par les marchés, qu' elle augurerait mal de la volonté et de la capacité de la France à satisfaire aux critères à respecter pour aller vers la monnaie unique face à un partenaire allemand en meilleure position... Une nouvelle mouture fut donc proposée en échange de la promesse implicite d' une baisse des taux de la Banque centrale¹⁸. Cette seconde version du plan Juppé, celle attendue des marchés, eut la postérité que l' on connaît : blocage économique et social du pays durant près de deux mois, arrêt des réformes, dissolution et alternance...

À ces modifications économiques exogènes pesant sur les élus il faut rajouter un changement de la donne géostratégique. La chute du mur de Berlin en 1989, la disparition de l' ennemi extérieur au capitalisme – le communisme – et de la crainte intérieure de ses adeptes ont rendu anachronique, spécialement en Europe, le pacte

démocratique implicite entre gouvernants et gouvernés qui était d' échanger la prospérité économique et sociale pour le plus grand nombre contre la paix sociale au travers de l' État redistributeur. Ce dernier aura concrétisé un haut niveau de compromis capital/travail jugé dorénavant anachronique.

L' État, en se retirant, incarne de moins en moins les équilibres sociopolitiques au sein des nations. Logiques économiques du capitalisme actionnarial et nouvelle donne géostratégique vont peser de concert et sur les politiques et sur les élus. Des élus pris entre l' image qu' ils se font des attentes des élites et la pression des demandes exponentielles de droits sociaux émanant de leurs concitoyens.

La démocratie esquivée

Lentement et insensiblement, l' issue de cette contradiction dans laquelle les gouvernants nationaux se sont enfermés prend la forme d' une esquivé par le haut et le bas¹⁹. Avec prescience, dès 1975, Huntington, Crozier et Watanuki avaient discerné, dans un rapport pour la Trilatérale, qu' une telle progression des demandes de droits sociaux adressées au système capitaliste démocratique ne serait pas viable à terme. Ils avaient suggéré avec finesse que, puisqu' il n' était guère aisé pour des élus de décréter que ce qui était possible hier ne le serait plus demain, il faudrait recourir à des stratégies de justification de ce qui serait fatalement vécu comme une involution. La solution pourrait consister à trans-

17. Éric Dupin et Stéphane Herr, « Les marchés contre l' opinion », *Libération*, 7 décembre 1995.

18. Éric Aeschiman, Pascal Riché, *La Guerre de sept ans. Histoire secrète du franc fort*, Paris, Calmann-Lévy, 2001.

19. Stéphane Rozès, « La crise de la démocratie », interview dans une série de *Libération* : « Pourquoi la politique est-elle en crise ? », 26 août 1994.

férer de la légitimité sur des instances extérieures et indépendantes, afin de pouvoir exciper de la contrainte extérieure auprès des électeurs dont on dépend²⁰.

Les institutions et les politiques macro-économiques européennes ont été clairement instrumentalisées en ce sens au nom de la nécessaire réconciliation des peuples et de la « construction » européenne. Elles ont conquis leur légitimité en devenant des instances de dévolution de pouvoir et de plus petit dénominateur commun des arrière-pensées des gouvernements. Il en est de même pour partie de nombre de commissions indépendantes d'experts, d'instances internationales du genre OCDE, FMI, Groupe des 10 ou des 20 ou des banques centrales indépendantes des citoyens et dépendantes des marchés.

La genèse de la démarche renvoie toujours, au point de départ, à la volonté de gouvernements coalisés de mettre entre eux et les gouvernés une justification extérieure visant à dégager leurs responsabilités des contradictions entre demandes sociales et environnement économique. Sauf qu'en empruntant cette voie les politiques n'ont pas mesuré à quel point ils « sciaient ainsi la branche de leur légitimité démocratique²¹ ».

Car dans un premier temps, les citoyens vivent positivement la projection de leur pays vers des ensembles plus larges, dans la mesure où ils y voient comme une projection des valeurs et du mode d'organisation de leur nation. Ainsi, lorsque Jacques Delors disait que 80 % des décisions étaient prises à Bruxelles, cela n'était pas entendu par les Français, puisque Bruxelles était considéré comme le prolongement de Paris. L'euro : c'est le franc en plus fort, la défense européenne, notre défense en plus efficace. La nation, dans notre tradition, n'est ni ouverte ni

fermée, elle est projective : napoléonienne dans sa version guerrière ou hugolienne dans sa version romantique et pacifique. Nos compatriotes ont donc volontiers accompagné, dans un premier temps, l'externalisation des contradictions de leurs gouvernants, car elle était comprise comme une façon de mieux peser sur le nouveau monde.

Cette convergence entre gouvernants et gouvernés sur les questions européennes aura ainsi prévalu jusqu'à la mise en place de l'euro. Il a été plébiscité par nos compatriotes... jusqu'au moment où ce qui était attendu comme un moyen au service d'un modèle européen s'est mis à apparaître à tort ou à raison, comme une fin en soi. À ce moment-là, Bruxelles cesse de faire figure de prolongement de Paris pour devenir un écran entre Paris et le reste de la France, entre les gouvernants et les gouvernés. Le citoyen se demande soudain à quoi sert son vote et quelle est l'utilité de l' élu. Car le fondement de la démocratie est bien de trancher momentanément les contradictions sociales et les oppositions idéologiques au sein de la société et non de les esquiver en les expulsant.

Dilution des responsabilités des élus par le bas : telle fut la seconde réponse des gouvernements. Les politiques publiques se sont territorialisées depuis de nombreuses années dans la plupart des pays de l'OCDE. En France, avant même la politique européenne des régions, les politiques de décentralisation ont répondu à un souci de réaménager les politiques publiques au nom de la proximité, de la lisibilité et de la démocratie locale. Au-delà de ces intentions

20. M. Crozier, S. Huntington, J. Watanuki, *The Crisis of Democracies. Report on the Governability of Democracies*, New York University Press, 1975.

21. Jacques Capdevielle, *Démocratie : la panne*, Paris, Textuel, 2005.

louables, le processus a correspondu en outre à l'opportunité de placer l'*airbag* de l'écheveau des collectivités locales entre les demandes sociales des nations et les gouvernants. Dans un contexte de crise de la forme stato-nationale, les citoyens étaient incités à se replier sur leurs territoires présentés tantôt comme des mini-nations, tantôt comme des communautés. Il en est résulté souvent des politiques territoriales consensuelles, recentrées sur les tâches de gestion. Elles ont eu pour effet pervers de dépolitiser les débats et de développer chez les individus des comportements consuméristes.

Or, pour finir, la concurrence territoriale place les élus locaux dans une situation équivalente à celle des élus nationaux. On dépend des citoyens, mais on doit attirer les entreprises et les ressources sur son territoire et donc résoudre cette quadrature du cercle qui pousse à être plus attractif en privilégiant des politiques de court terme aux dépens des investissements de moyen et long terme indispensables au développement durable des territoires.

Externalisation des contraintes par rapport à l'État-nation, territorialisation des politiques publiques : on aura au total assisté à une dissémination du pouvoir politique alors que le pouvoir économique à la fois se concentrait et semblait trouver sa cohérence dans les logiques financières. Les élus se sont sortis du défi lancé à la démocratie par une parade. Ils se sont crus d'autant plus obligés de parader. L'élus se montre d'autant plus qu'il renonce à peser. À l'opposé de cette dérive, c'est à un retour de la puissance politique et à un effacement de l'influence qu'appelle la période.

L'impasse

Élites et citoyens convergent pour constater que la défiance règne dans la société. Le malaise est allé croissant avec le retrait du politique. Ses effets paralysants autorisent à plaider que le retour du politique est nécessaire pour de simples raisons d'efficacité, indépendamment des raisons morales ou démocratiques qu'on peut aligner en sa faveur.

Le système de pouvoir actuel faisant de la démocratie une variable d'adaptation semble bien être dans une impasse. Non seulement le politique est contesté par les citoyens pour ses abandons, mais les pouvoirs concurrents qui ambitionnent de l'influencer en se prévalant d'une légitimité indépendante, comme les médias, les hauts fonctionnaires, les financiers, les multinationales, les instances internationales (hormis l'ONU), suscitent la défiance. Seules les associations et les ONG et, dans une moindre mesure, depuis une décennie, les syndicats et les PME-PMI, recueillent la confiance de nos compatriotes.

Les citoyens se sentent délaissés, quand ils ne se croient pas en butte à des complots, et les élites se sentent harcelées. Chacun a tendance à se renfermer dans sa citadelle, son territoire, sa génération... Les revendications identitaires, le communautarisme et les altérités sociales se propagent.

Cette crise n'est pas passagère ; elle n'est pas davantage une réédition du passé. On l'a vu, l'organisation des pouvoirs a effectivement changé de nature depuis un quart de siècle. Le « vivre-ensemble » en est affecté d'une manière qui contrarie le jeu normal des acteurs et des institutions. Il s'ensuit un certain nombre d'im-

passes pratiques qui entravent le bon fonctionnement de la société.

Les moyens et les fins

Il faut constater ces derniers temps une curieuse inversion du sens des responsabilités entre gouvernants et gouvernés, chefs d'entreprises et salariés, peuples et élites, État et nation. Ceux qui dirigent et qui sont traditionnellement en charge de porter les finalités et le projet, que ce soit au plan économique, administratif ou politique, semblent fuir leurs responsabilités. Tout se passe comme si les dirigeants s'étaient pris au piège de leurs propres discours et en étaient arrivés à éluder la question des finalités. Au sein de l'État comme au sein de l'entreprise, la gestion des moyens a pris le pas sur le service des fins.

N'a-t-on pas entendu un Premier ministre dire devant la représentation nationale qu'il était pour une « société de réformes », alors que, il en conviendrait, la réforme n'a de sens que comme moyen au service d'un but et non comme fin en soi.

Dans un passé récent, un ministre m'avait confié son souhait de disposer d'une étude qualitative confidentielle, car il avait été désarmé par des syndicalistes lui demandant, alors qu'il leur disait qu'« il fallait réformer l'État » : « Pourquoi ? »

Nos élites politico-administratives excellent dans le « comment ? », quand le pays demande d'abord une réponse au « pourquoi ? ». Les politiques ne font plus de politique, tandis que ce sont les individus qui disent ne pas en faire qui en font.

Ainsi, lorsque surviennent les crises, les gouvernants prétendent au monopole du possible, esquivent la question du souhaitable, laissant les citoyens explorer seuls ce fameux souhaitable : la question des finalités de l'école,

de la recherche, des services publics, de la création artistique, du système de santé, du métier, de l'entreprise, de la retraite, de la mondialisation mais l'explorer sous un voile d'ignorance du possible.

La réponse la plus courante des élus au « pourquoi ? » des citoyens est qu'il faut « se moderniser, s'adapter à l'Europe, à la concurrence, à la globalisation... ». Cette réponse équivaut pour les individus non seulement à une négation du politique, on l'a vu, mais également à un rabaissement de leur pays. Celui-ci n'aurait donc plus suffisamment de ressources pour déterminer son propre cap, pour définir en son sein l'intérêt général. Seul le monde extérieur serait en mesure de le lui indiquer. Pareille suggestion ne peut qu'alimenter le pessimisme, l'idée de déclin du pays et le repli sur soi²². Ces représentations sont souvent exagérées, eu égard aux données économiques et aux comparaisons internationales ; il n'empêche que le tableau est partagé par un Français sur deux qui pense que « notre pays est en déclin ».

La crise de confiance actuelle envers l'Europe réelle touche de plein fouet la situation nationale. L'esquive du souhaitable de la part des élus est d'autant plus déstabilisante que le projet européen qui servait de projection nationale est en panne. « La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir », disait François Mitterrand. La défaillance de l'avenir renforce l'incertitude sur la patrie.

À jouer sur l'unique registre de l'influence et de la gouvernance et non plus de la puissance, le politique et les élites n'apparaissent plus tant comme dominants que comme privilégiés, usant et abusant des situations plutôt qu'assumant un

22. Nicolas Baverez, *Le Déclin de la France*, Paris, Perrin, 2004.

projet. Les citoyens ont logiquement le sentiment que les politiques, loin de précéder le mouvement, courent après la société et les événements. Ils ne sont plus des anticipateurs et des serviteurs, mais des profiteurs.

L'action réformatrice elle-même semble en difficulté. Contrairement à ce qui est généralement avancé, les Français ne sont pas hostiles aux réformes. Une majorité y est encore favorable après les élections intermédiaires de 2004²³. La difficulté ne réside pas tant dans la validité reconnue ou refusée aux réformes que dans un quiproquo sémantique sur le contenu des réformes. Les Français acceptent les réformes s'il s'agit de moderniser pour pérenniser, quitte à faire des efforts personnels, ils les refusent là où ils ont le sentiment que les gouvernants organisent le retrait de l'État. En croyant, à tort, plus efficace de justifier la réforme par les contraintes extérieures, les élites et les élus ont créé une équivoque rarement explicitée sur l'idée même de réforme. Ce qui montre ses limites actuellement en Europe, c'est l'idée que les gouvernants seraient aidés dans leur action réformatrice par des politiques économiques obligeant les pays à se purger. En fait, ces politiques de désinflation compétitive ont nourri l'idée fausse que la société serait un jeu à somme nulle. Idée qui débouche sur le conservatisme et qui pousse les différentes catégories sociales à refaire leur unité sur le dos des réformes et des gouvernements.

De la défiance à la schizophrénie

Telles sont les bases de la défiance généralisée actuelle. Elle entraîne chez les individus et les élites des attitudes schizophréniques.

Les individus consomment selon une logique de court terme, épargnent selon les effets d'aubaine, mais continuent de rêver d'une autre

société pour leurs enfants. On n'observe pas sans surprise ainsi que le fait de posséder ou non des actions et obligations est sans incidence sur la crainte et l'hostilité à l'égard du type de mondialisation actuelle, sur le soutien à l'égard du mouvement altermondialiste ou la sympathie à l'égard de José Bové.

Tel individu vivant dans un quartier cumulant les handicaps économiques, sociaux et culturels pourra confesser, dans un entretien individuel avec un psychosociologue, vouloir le quitter dès que possible... tout en vantant en public sa chaleur, sa solidarité, sa mixité sociale, la vitalité de sa jeunesse dans une réunion de groupe avec des habitants du même quartier. Les jambes visent à se mettre à l'abri de l'altérité, à se transporter du bon côté de l'exclusion et la tête reste solidaire, républicaine, et rêve d'une société réconciliée avec elle-même.

C'est pourquoi si le libéralisme économique a perdu dans les esprits, il avance dans les faits, car l'individu l'entretient au quotidien alors même qu'il ne s'y reconnaît pas.

Les élites, délestées de l'ancienne contrainte de la position dominante qui demandait de rapprocher le possible du souhaitable, ne sont pas moins ambivalentes. Leur discours est défensif et pessimiste en privé et un nombre significatif de leurs membres se livrent, après expérience, notamment dans les cercles du pouvoir économique, à des *outings* guère rassurants sur l'état des lieux²⁴.

Dans un tel climat, trop d'influences privées et trop peu de puissance démocratique tuent

23. Sondages Sorties des urnes de CSA pour France 3, Radio France, *Le Parisien*, *Le Nouvel Observateur* et sondages CSA publiés, disponibles sur son site www.csa-fr.com.

24. Citons de façon non exhaustive les ouvrages de Georges Soros, Pierre Dautier, Frédéric Beigbeder et, sur un registre différent, Claude Bébear.

l'influence. Rien de plus délicat à manier que l'influence dans un climat de défiance où le citoyen, sitôt qu'il écoute, regarde ou lit un message provenant d'un des pouvoirs quel qu'il soit se demande : « Que cherche-t-on à me vendre ? » Les responsables économiques et médiatiques ont oublié que l'influence ne peut être qu'un moyen de peser sur les gouvernants et en aucun cas un substitut à la légitimité. Encore suppose-t-elle pour s'exercer que les gouvernants jouent leur rôle. Aussi beaucoup en privé et certains en public parmi les leaders des affaires et de l'opinion plaident-ils pour le retour des politiques.

Dans le même sens, plusieurs économistes reconnus ont pu défendre l'idée qu'il est nécessaire, dans l'intérêt même du marché, de revenir à la démocratie, en la prenant dans sa forme stato-nationale actuelle, en attendant des institutions européennes et internationales démocratiques²⁵.



La démocratie n'est pas à proprement parler en crise. Le problème est qu'elle a été esquivée ou contournée en Europe car elle avait agrégé au sein de l'État-nation un haut niveau de demande sociale des peuples. Le retrait de l'État a entraîné

la perte de légitimité de la représentation politique. La question se situe dorénavant au-delà de la morale. Certes, le populisme, le retour à la « race », au territoire, au sang, au nationalisme ou à l'intégrisme religieux n'annoncent rien de bon. Mais ils ne sont que l'expression de la contradiction entre l'efficacité des marchés en tant que moyens de régulation de la société et leur mutisme sur les fins humaines. C'est faute de communautés laïques et de finalités universelles que les individus deviennent disponibles aux promesses d'ancrage dans le sol ou dans le ciel. Notre seul recours efficace réside dans la légitimité démocratique. Elle n'est pas seulement le meilleur arbitrage possible des contradictions sociales et idéologiques ; elle est aussi le seul instrument qui permet d'articuler les fins et les moyens, les choix individuels de court terme et les cohérences collectives de long terme²⁶.

Stéphane Rozès.

25. Joseph Stiglitz, *Quand le capitalisme perd la tête*, Paris, Fayard, 2003 ; Jean-Paul Fitoussi, *La Démocratie et le Marché*, Paris, Grasset, 2004 ; Martin Wolf, « Countries Rule the World », *Financial Times* du 6 février 2002.

26. Stéphane Rozès, « Les citoyens face à la gouvernance démocratique », colloque de Cerisy (Édith Heurgon, Josée Landrieu) dans *Prospective pour une gouvernance démocratique*, Paris, Éd. de l'Aube, 2000.

Stein Ringen

Force et décomposition de la démocratie représentative

Un cas d'école : la Norvège

S'appuyant sur une masse de recherches, une remarquable étude du pouvoir et de la démocratie est parvenue à une conclusion frappante : la chaîne de commandement démocratique dans laquelle la gouvernance est sous le contrôle des électeurs s'est brisée, et le tissu même du gouvernement par consentement populaire se désintègre sous nos yeux. La conclusion est non seulement qu'il est des points faibles dans cette chaîne, mais que cette chaîne autrefois solide s'est disloquée. Cette conclusion procède d'une observation de la démocratie en Norvège. Le message, on ne s'en étonnera pas, a suscité la controverse sur le front intérieur. Il y a d'excellentes raisons de l'écouter ailleurs avec soin.

Une étude exemplaire

La Norwegian Study of Power and Democracy est unique par sa force comme par son étendue¹. Sa tâche était de diagnostiquer la santé d'un système démocratique avancé au moment

de la victoire finale de la démocratie dans les grandes guerres idéologiques du ^{xx}e siècle. À cette fin, l'étude a bénéficié d'un budget pratiquement illimité. Elle a pu mobiliser une bonne partie de la formidable communauté norvégienne des sciences sociales, aussi bien que des forces vigoureuses en droit, en histoire, dans les humanités et dans d'autres disciplines. Problème après problème, des efforts minutieux ont été consentis pour résumer l'état des connaissances : du rôle des partis politiques et des fonctions politiques des tribunaux aux groupes de pression, mais aussi l'économie pétrolière, les finances mondiales, le journalisme, le changement des relations entre sexes, les minorités et le multiculturalisme, les nouvelles technologies de l'information, l'aide au développement et l'intégration européenne.

Chaque fois que se présentaient des questions pertinentes, de nouvelles recherches étaient lan-

1. www.sv.uio.no/mutr/english/index.html.

Stein Ringen enseigne la sociologie à l'université d'Oxford. Il est l'auteur de *Citizens, Families and Reform*, Oxford, Clarendon Press, 1997.

Le présent article a initialement paru dans *The Times Literary Supplement*, 13 février 2004.

cées. La monarchie est passée au crible, de même que les droits des Sami et autres en tant que minorités. Des enquêtes massives ont été mises en chantier. La Norwegian Study remonte aux rapports de force au Moyen Âge et à l'héritage de l'assujettissement colonial (au Danemark, avant 1814 – et, après une période d'annexion par la Suède, la Norvège n'obtint son indépendance qu'en 1905). Il existe des monographies sur toutes sortes de sujets, qui vont des femmes et des minorités ethniques jusqu'à Henrik Ibsen. On y trouve des études historiques sur de plus ou moins longues durées, de même que des comparaisons internationales plus ou moins générales.

Entreprise à l'initiative du Parlement norvégien (le Storting), l'étude elle-même et son budget furent confiés à un comité de cinq professeurs : trois de sciences politiques, un de sociologie et un d'études culturelles, soit trois hommes et deux femmes. Ils se sont attelés à la tâche au début de 1998 et ont remis leur rapport final en août 2003. En l'espace de cinq ans, l'étude a produit cinquante livres, soixante-dix-sept autres rapports et une flopée d'articles dans des revues savantes, la plupart en norvégien mais parfois aussi en anglais, par plus d'une centaine d'auteurs. La recherche a été soumise au contrôle de qualité de chercheurs éminents de nombreux pays.

Une autre raison d'y prêter attention est que l'étude s'est penchée sur une démocratie qui compte parmi les plus robustes du monde. On compte un peu moins de cinq millions de Norvégiens, qui vivent sur un territoire d'à peu près la taille de la Grande-Bretagne. Ils ont une tradition démocratique qui remonte à 1814, lorsque fut adoptée – bien que sous l'égide de la Suède – la constitution radicale qui continue de prévaloir moyennant quelques modifications. Cette consti-

tution, qui demeure le fondement de l'identité nationale, est célébrée chaque année le 17 mai, jour de la Constitution. Le pays a souffert cinq ans d'occupation allemande traumatique au cours de la Seconde Guerre mondiale, et cette expérience a fortifié une idéologie associant l'égalitarisme, la liberté et la constitution.

La Norvège moderne a surgi de la pauvreté. La terre est stérile, si bien que la richesse du pays était quasiment inexistante. Depuis l'âge des Vikings, il n'y a pas eu d'aristocratie nationale, et la Constitution de 1814 a entravé son rétablissement. Les élites rurales étaient traditionnellement des paysans libres (*self-owning*), et les élites urbaines des grands commis de l'État et des universitaires. L'industrialisation ne s'est faite qu'au ^{xx}e siècle, la bourgeoisie reste faible et les dirigeants nationaux sont toujours très majoritairement issus des institutions de l'État. En moins d'un siècle, le pays s'est métamorphosé, passant de la misère la plus noire – de 1880 à 1920, un tiers de la population émigra, chassé par la pauvreté – pour devenir aujourd'hui l'un des peuples les plus riches du monde. L'abondance a été mise à profit au service de l'éducation (plus de la moitié des jeunes gens accèdent désormais à l'université) et d'un État-providence redistributif qui a presque aboli la pauvreté, apporte une aide économique généreuse aux familles et aux enfants et s'efforce de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes : le congé parental est accessible sous réserve que le bénéficiaire en soit partagé par les parents.

Dans le monde actuel, c'est une société soudée de familles et d'écoles fortes, de faibles conflits sociaux, de grande qualité de la vie, avec une population optimiste qui a les plus forts taux de natalité d'Europe. Suivant les normes européennes, la criminalité est faible, la loi clémentine et la population carcérale réduite. La gouver-

dans une autre direction visant à reconstituer les mécanismes mentaux qui guident les joueurs dans les situations où ils sont placés, depuis les circuits neuronaux qui sont mobilisés jusqu'aux schémas logiques dont ils s'inspirent. Considérées dans cette perspective ambitieuse, les données recueillies à l'occasion de ces expériences fournissent des indices dont l'interprétation requiert, le plus souvent, un traitement qui relève de plusieurs disciplines (neurologie, logique, économie, par exemple). Ces situations de jeux sont certes complexes et nombreuses. La théorie des jeux permet toutefois, comme on l'a dit, de les appréhender dans un système enveloppant. C'est pourquoi les mécanismes mentaux ainsi mis en évidence ont une portée sociale qui

dépasse le cadre des expériences où ils ont été mis en évidence.



Il est encore trop tôt pour dégager un enseignement synthétique de ces recherches et mesurer son impact exact sur le développement de la théorie des jeux elle-même. Mais on peut soutenir, d'ores et déjà, qu'elles prolongent, avec des méthodes contemporaines, une intuition profonde de Leibniz, selon laquelle une théorie des jeux serait d'un grand usage pour comprendre et perfectionner l'art d'inventer.

Christian Schmidt.

La politique française dans **le débat**

- Numéro **110** *Jacques Julliard* : Gauche : du progressisme social au libéralisme moral
Alain-Gérard Slama : Les deux droites
- Numéro **121** *Marcel Gauchet, René Rémond* : Après la bataille : la droite, la gauche, les institutions
La campagne présidentielle à travers les livres : *Bénédicte Delorme-Montini, Max Gallo, Hervé Juvin*
- Numéro **123** *Stéphane Courtois, Marcel Gauchet, Krzysztof Pomian, Bernard Poulet, Philippe Raynaud* : L'énigme trotskiste
- Numéro **124** Où va la gauche française ? *Jean-Pierre Le Goff, Paul Thibaud, Henri Weber*
Zaki Laïdi : Le social-mondialisme
- Numéro **126** *Jean-Pierre Le Goff* : Hypothèses pour comprendre le chaos ambiant
Marcel Gauchet, René Rémond : La droite, la gauche, un an après
Où va la gauche française ? II : *Jean-Pierre Le Goff, Paul Thibaud, Henri Weber*
Hervé Juvin : Argent public, société et démocratie
- Numéro **127** *Philippe Portier* : Les trois âges de la sécurité
Didier Peyrat : Société, liberté, sécurité
Maurice Barbier : Laïcité : questions à propos d'une loi centenaire
Marc Lazar : Le discours de la gauche extrême. Vieilles passions et nouveaux défis
- Numéro **129** *Emmanuel Devaud* : La France qui va
André Ropert : Réflexions sur la conjoncture politique française
Philippe d'Iribarne : Du rapport à l'autre. les singularités françaises dans l'intégration des immigrés
- Numéro **131** Après la défaite électorale de la droite
Marcel Gauchet, René Rémond : Un nouveau rapport de force
Éric Dupin : Un printemps électoral sous le signe du cynisme
Frédéric Lazorthes : La droite et la crise du gouvernement national